

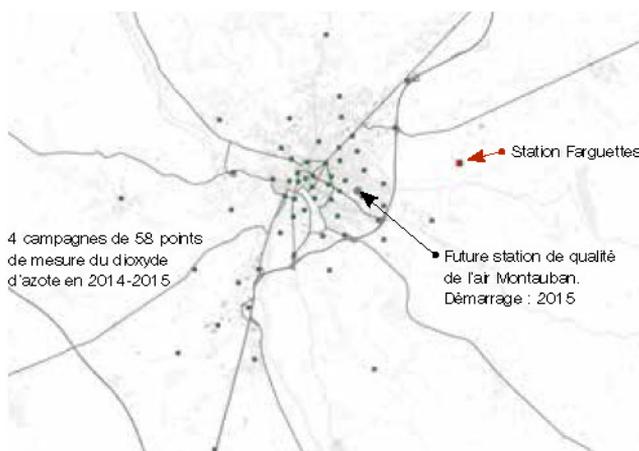
LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LE TARN-ET-GARONNE EN 2014

La qualité de l'Air dans le Tarn-et-Garonne

L'Air sous surveillance

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

- **Montauban agglomération** : station de suivi de l'ozone (Farguettes) et première campagne de mesures du dioxyde d'azote en septembre-octobre 2014, à renouveler chaque saison en 2015.



La quantification du dioxyde d'azote a été réalisée sur 58 points de mesure en 2014. Les quatre campagnes de mesures du dioxyde d'azote par tubes échantillonneurs passifs réalisées en 2014-2015, permettront de cartographier la distribution du dioxyde d'azote présent dans l'agglomération et d'évaluer les territoires exposés potentiellement à des dépassements de valeurs réglementaires.

- **Moissac** : mesures de novembre 2013 à début 2015, suivi des oxydes d'azote, de l'ozone, des particules en suspension inférieures à 10 microns et, en période hivernale, du benzo(a)pyrène.



La presse en parle...



Les mesures temporaires réalisées à Moissac permettront d'améliorer les modèles et les prévisions quotidiennes de qualité de l'air.

© La Dépêche 2014

inventAIRe

AXE 1 INTÉRÊT GÉNÉRAL

AXE 2 CLIMAT, AIR ÉNERGIE, SANTÉ PARTENARIATS

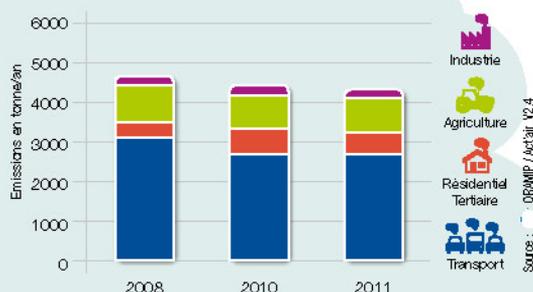
Le Tarn-et-Garonne représente 10 % des émissions d'oxydes d'azote de la région. Le **transport** est le secteur le plus émetteur d'oxyde d'azote (64% en 2011). Le renouvellement du **parc roulant moins polluant** engendre la baisse des émissions d'oxydes d'azote sur le département du Tarn-et-Garonne entre 2008 et 2011.

- **Chiffres Clés**

64% des émissions d'oxydes d'azote proviennent des transports.

3% d'augmentation des kilomètres parcourus sur les routes principales du Tarn-et-Garonne entre 2008 et 2011.

Évolution des émissions NO_x

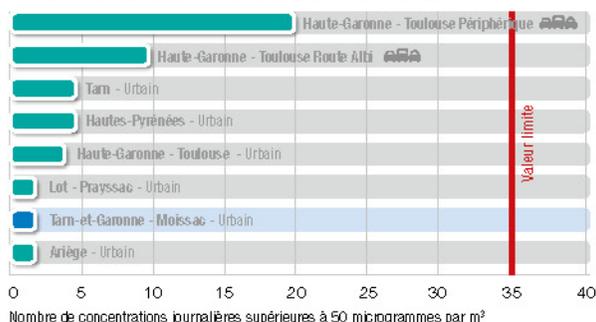


Source : ORSMP / Act'air_12_4

Les niveaux de pollution de l'AIR relevés dans le Tarn-et-Garonne en 2014

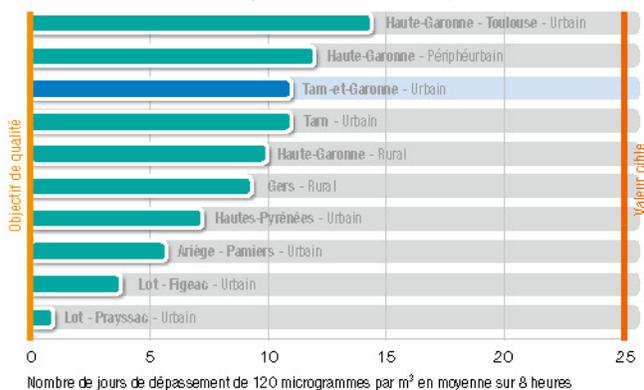
• Particules en suspension < 10 microns **PM10**

Situation vis-à-vis de la protection de la santé



• Ozone **O₃**

Situation vis-à-vis de la protection de la santé



• Réglementation : situation du département

	Particules PM10	Dioxyde d'azote NO₂	Ozone O₃	benzo(a)pyrène B(a)P
Montauban	Respecté	Respecté	Non respecté	Respecté
Moissac	Respecté	Respecté	Respecté	Respecté

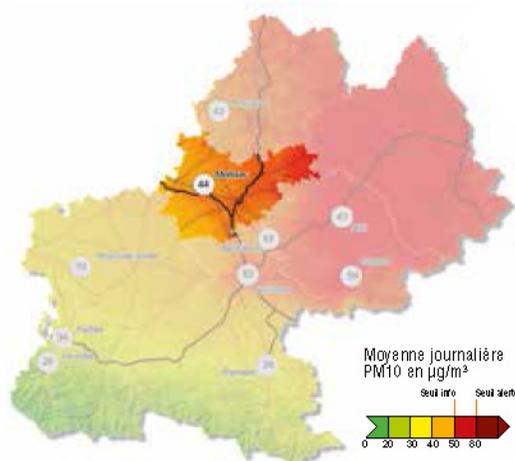
La réglementation est respectée à Moissac pour les particules, le benzo(a)pyrène et le dioxyde d'azote. Pour l'ozone, l'objectif de qualité n'a pas été respecté en 2014 dans le Tarn-et-Garonne comme dans toute la région.

Perspectives 2015

Accompagner les services de l'État et adapter le dispositif de surveillance de la qualité de l'air pour décliner localement l'arrêté du 26 mars 2014 relatif au déclenchement des procédures préfectorales en cas d'épisodes de pollution dans l'air ambiant.

Redéployer le dispositif de surveillance de la qualité de l'air dans l'agglomération montalbanaise conformément à la convention de partenariat renouvelée en 2013 pour cartographier

• Situation de pollution de l'air par les particules PM10 pour la journée du 14 décembre 2014



Ci-dessus la carte du 14 décembre 2014. Au cours de cette journée, les concentrations en particules en suspension PM10 ont été élevées alors qu'un épisode de pollution par les particules était en cours dans le département voisin du Tarn. Comme cela a été mis en évidence au niveau national, ces concentrations élevées sont notamment la conséquence des émissions de polluants issus des dispositifs de chauffage au bois qui se sont accumulées dans l'air du fait des conditions météorologiques : temps froid et vent faible.

En 2014, un épisode de pollution de l'air par les particules en suspension a été enregistré pour le département du Tarn-et-Garonne, comme pour une partie du territoire national, les 12, 16 et 17 mars.

Recevoir les infos en cas d'épisode de pollution de l'air : http://bit.ly/alerte_jeminscris